VENTES A L'ENCAN.

## Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Magnifiques terrains pour bâtir,

**Près des grands parcs que l'on développe et lignes de chars électriques projetées.**

**TROISIEME DISTRICT.**

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mars 1909 de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Divis on C, pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de Lewis et John, No 88,307, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés sur un plan par Allen D Hémécourt, voyer, daté du 23 novembre 1850, et déposé chez A. A. Baudoin, notaire, comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'ilet No 2520 [autrefois l'ilet No 65] borné par les rues Champs Elysées Marigny, Beauregard et Manuel, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 est d'une forme irrégulière et mesure 53 pieds, 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Manuel, 88 pieds, 8 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 2 et 121 pieds 6 pouces sur l'autre ligne. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds, 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Manuel, sur une profondeur de 88 pieds 6 pouces. Le lot No 5 formant le coin des rues Marigny et Manuel.

Acquis par Lewis St John par achat de la Pontchartrain Railroad Co., par acte passé devant A. A. Baudoin, notaire, daté du 11 mai 1852 enregistré dans le livre des transferts 55, folio 587.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1909. 20 pour cent au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. Boyd Grimage, notaire aux frais des acquéreurs.

14 mars—14 21 28—av 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Jolie maison de residence à deux étages en bois,

**No 1712 RUE BIENVILLE.**

Succession de Dennis J. Duffy

No 88,408—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL ET PARKERSON, W. A. Kernaghan, encanteur bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, 22 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1909 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite savoir:

La jolie maison de résidence en bois à deux étages No 1712 rue Bienville, ayant corridors, 10 chambres, bain sur un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Claiborne, Derbigny et Donaldsonville. Désigné par le No deux sur un plan de Edgar Pilié, voyer, en date du 21 mars 1888, et annexé à l'acte de vente par Mlle Marguerite Fox à Thomas Duffy, passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, daté du 12 avril 1888, et mesurant d'après ledit plan, mesure américaine, vingt-six [26] pieds cinq [5] pouces et trois [3] lignes de face rue Bienville sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent huit [108] pieds.

Ledit terrain étant composé de l'arrière partie des terrains 7, 8, 9 et 10, du carré d'ilet No 48 sur un plan de J. Pilié, daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville, à une distance située à marcher du centre des affaires, sur une large avenue à proximité de plusieurs lignes de chemins de fer, louée jusqu'au 30 septembre 1909.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et le reste s'il y en a, à crédit, de un an et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de ladite vente devant être attestée par des billets dudit acquéreur à son propre ordre signés et endossés par lui, portant sept pour cent (7 0/0) d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec tout les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent (5 0/0) honoraires d'avocat en cas de procès, et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur du billet ou billets, et l'acquéreur devant assumer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909, 10 pour cent au moment de la vente, l'acte de vente pardevant W. Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Beaux terrains pour y bâtir

**Rue Galvez, entre Champs-Elysées et Français.**

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, 339 rue Carondelet.

JEUDI, 22 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1909 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession en vacance de Charles Perreau de Pontcrman, No 82,523, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains désignés comme terrains 9 et 10 sur un plan de Bougeral, daté du 4 février 1831, lesquels dits terrains sont maintenant numérotés sur les tableaux d'assessements comme Nos 11 et 12, dans le carré No 64, maintenant 1025, Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Célestine [maintenant Johnson] Génie, [maintenant Galvez], Champs-Elysées et Français. Ladits terrains mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Génie [maintenant Galvez] sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française; le terrain No 9 étant à une distance de cent dix pieds de la rue des Français, et le terrain No 10 étant à une distance de cent vingt pieds de la rue des Champs-Elysées. Acquis le 25 février 1831 d'Olivella Dupont; enregistré C. O. B. 8, folio 258; près des chars de la rue Osborne. La rue des Français est pavée. Cette partie de la ville grandit rapidement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1909, en sus du prix d'adjudication, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.

Favrot & Friedrichs, E. T. Florance, avocats

21 mars—21 28—avril 4 11 18 22


**Charbon** Pittsburg Charbon, Alabama Charbon, Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

**W. G. COYLE & CO.,**

837 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

4 oct—


VENTES A L'ENCAN.

## Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### BONS TERRAINS POUR BATIR

TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 8 mars 1909 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Arnaud Ramar, No 88,061, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés sur un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, daté du 23 novembre 1850 par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 20 dans l'ilet borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), St Ar tome, Livingston ou (Mandolin) et Pélopidas, les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: les lots 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 35 pieds 6 1/2 pouces de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues Bagatelle et Pélopidas. Le lot No 20 est contigu aux lots numéros 1, 2, 3, 4 et 5 dans le fond, mesurant 40 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Pélopidas sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles.

Acquis par Arnaud Ramar de la Pontchartrain Rail Road Company' d'après un acte pardevant A. A. Baudoin notaire, daté du 3 décembre 1850 enregistré dans le livre des Transferts No 52, folio 304, près du Chemin Gentilly et de la rue Champs-Elysées.

Conditions — Comptant. L'acquéreur doit payer les taxes de 1908, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. Boyd Grimage, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Favrot & Friedrichs, E. T. Florance, avocats

14 mars—14 21 28—avril 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE EN PARTAGE.

## Magnifique Résidence Moderne

### Avec Grands Terrains,

### No 3317 RUE CARONDELET.

SUCCESSION DE CHARLES LEE SHEPARD ET DE NELLIE WALKER SHEPARD, SA VEUVE, CONSOLIDÉE.

No 65,192—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet, JEUDI le 29 avril 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 17 mars 1909 et signé le 23 mars 1909, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessous intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

La magnifique résidence moderne en bois à deux étages, No 3317 rue Carondelet, retirée de la banquette, contenant galeries, vestibule, 10 chambres et chambre à bain, le terrain est décrit comme suit:

1° Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No municipal 426, borné par les rues Toledano, Baronne, Carondelet et l'avenue Louisiana, ledit lot est désigné par le No SIX du vieil ilet No 24 et mesurant trente-deux (32) pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, daté du 8 août 1837 et déposé parmi les registres de la paroisse Jefferson.

2° Une certaine étendue ou portion de terre située dans le même district et ilet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, et mesurant quarante (40) pieds plus ou moins de face à la rue Carondelet sur cent vingt (120) pieds ou plus de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine étendue ou portion de terre située dans le même District et ilet, contigue à la propriété ci-dessus décrite mesurant neuf (9) pieds plus ou moins de face à la rue Carondelet sur cent vingt (120) pieds de profondeur, étant la portion du fond des lots 1, 2, 3 et 4, d'après un plan dressé par H. C. Brown, assistant ingénieur de ville. Toute la dite propriété étant connue comme 3317 rue Carondelet et ayant ses profondeur à la rue Carondelet de 45 pieds plus ou moins, à un point à environ deux (2) pieds de la propriété contigue connue comme 3313 rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur sur la ligne du côté de l'avenue Louisiana, une première profondeur de 129 pieds sur l'autre ligne de côté, de là 13 pieds sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, s'étendant vers l'avenue Louisiana, de là sur une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond, laquelle ayant 32 pieds en largeur.

La propriété est à un ilet de l'avenue St Charles et à proximité de plusieurs lignes de chars, cela conviendra à celui qui cherche une résidence désirable et commode.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, le paiement différé devant être représenté par billets de l'acquéreur portant interêt au taux de 7 0/0 par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété foncière l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, pour garantir le paiement des dits billets et l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1909, 10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mars—28—av 4 11 18 25 29

## Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### JEUDI, 15 AVRIL 1909.

### In re Succession du Rév. Eugène Aveilhé.

No 85,123—Cour Civile de District, Division A.

No 86,064—Cour Civile de District, Division E.

1 Billet de $440.00 dû le 16 fév. 1903 à 6 0/0 d'intérêt;

1 Billet de $540.00 dû le 16 fév. 1904 à 6 0/0 d'intérêt;

1 Billet de $568.00 dû le 16 fév. 1905 à 6 0/0 d'intérêt;

1 Billet de $448 41 dû le 16 mai 1903 à 6 0/0 d'intérêt;

Tous ces billets sont signés et endossés par J. M. Vivanco.

A vendre à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

Par ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du et a gué le 22 mars 1909.

Je, PETER GALLAGHER, offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans les susdits billets.

Condions—Comptant.

PETER GALLAGHER, Encanteur, No 846 rue Commune.

Chas I. Denechaud, W. J. Waguespack, avocats. 4 avril—4 11 18 15

## E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lac.

VENTES A L'ENCAN.

## Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente attrayante de propriétés améliorées.

**Propriétés commerciales de choix et résidences,**

COMPRENANT

Le magasin en briques à trois étages et résidence, coin des rues Tchoupitoulas et Septième.

La batisse en briques à trois étages contigue aux No 2227-29 rue Tchoupitoulas.

Deux cottages simples (le devant en briques) Nos 2921 2923 rue Tchoupitoulas.

Cottage résidence attrayante 2207 rue Tchoupitoulas, près de la rue Sixième.

Quatre cottages doubles de choix et rénumérateurs rue Huitième.

Deux cottages doubles attrayants et de valeur 920-22, 924-26 rue Philip, près de la rue Constance.

Joli cottage double convenable, 927 29 rue Première, tous loués et ayant d'excellents locataires.

Succession de Mme Catherine Voelkel.

No 82 954—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, JEUDI, le 29 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1909 et signé le 25 mars 1909, par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Catherine Voelkel, les propriétés suivantes—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ancien Faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, mais maintenant comprenant le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas) Fulton, Sixième et Septième, désigné par le No Un, sur un plan par B. Buisson, voyer daté du 5 novembre 1833 et mesurant 33 pieds 8 pouces de face (33' 8") à la rue Levée, sur 103 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté le plus près du No 2 et 96 pieds de profondeur en façade à la rue Septième sur 32 pieds dans le fond. Toute mesure anglaise. Les améliorations comprennent le grand magasin résidence en briques à trois étages, substantiellement construit, No 2931 33 rue Tchoupitoulas occupé par la maison de Hardware Voelkel, populaire et longuement établie, sur le rez-de-chaussée, et comme résidence au premier étage, aux deuxième et troisième étages aussi dans le fond se trouve une bâtisse à deux étages, occupés comme entrepôt etc. Cette propriété est admirablement située pour tout genre de commerce en détail, près du Dockboard de la rue Huitième et lignes vapeurs et chemin de fer.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes voies etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 91, borné par les rues Huitième, Neuvième Laurel et Annonciation, d'après un plan de D. A. Seghers et fils, daté du 13 juillet 1907, ledit lot est désigné par la lettre A et mesurant 28 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin des rues Annonciation et Huitième.

Les améliorations comprennent le cottage double confortable, No 800-802 rue Huitième, ayant quatre chambres et hangar de chaque côté rapportant $21 par mois.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 91, borné par les rues Huitième, Laurel, Annonciation et Neuvième, désigné par la lettre B d'après un devis par D. E. Seghers, voyer, le 13 juillet 1907, et mesurant 29 pieds et 6 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage double 804-06 rue Huitième, rapportant $18.00 par mois.

8° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet (91), borné par les rues Huitième, Laurel, Annonciation et Neuvième, désigné comme lot C, sur un devis daté du 13 juillet 1907 et mesurant 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage double Nos 808-10 rue Huitième, et rapportant $18.00 par mois.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, etc, y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, Laurel et Annonciation, désigné comme lot D, d'après le devis ci-dessus et mesurant 37 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme 817-14 rue Huitième et rapportant $16,00 par mois.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le No 54, borné par les rues Première, Constance, Laurel et Philip, désigné par le No 3 sur un plan par E. Gothil, daté du 15 mai 1850, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Première sur 123 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage-résidence double attrayant avec 2 étages dans le fond, connu comme 927 29 rue Première, contenant 7 chambres, citerne, hangar dans le fond, etc, de chaque côté, construit retiré de la rue, gas partout, grille en fer, etc, ayant d'excellents locataires et rapportant $33,00 par mois. Location convenable et de choix.

11° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc, y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues

VENTES A D'ENCAN.

## Albert Paul.

Philip, Première, Laurel et Constance et désigné par les Nos — sur un plan par L. H. Pilié, voyer, daté du 9 mars 1871. Les deux lots sont contigus et mesurent chacun 33 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philip, sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant de deux grands cottages doubles commodes et attrayant à deux étages dans le fond subdivisé en sept grandes chambres, hangar dans le fond, citerne, etc., grillage en fer sur le devant, connu comme Nos 920-922 et 924-926 rue Philip; joli voisinage et près de toutes les conveniences. La propriété No 920-22 rapporte $42.50 par mois et les cottages Nos 924-26 environ $40 par mois, les deux sont occupés par d'excellents locataires.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant, à balance s'il y en a, devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur, payable en un an avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, les actes de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909, en sus et en plus du prix de l'adjudication, 10 0/0 du prix d'achat de la vente requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquereur.

H. M. et E. C. Ansley, et O. W. Long, avocats.

28 mars—28—av 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Joli Cottage Simple.

No 1016 rue Clouet près de la rue Rempart.

Succession de John C. Fleischer et de son épouse Margaret Fraitas, par le premier mariage, et de Catherine Barbara Platzs, épouse par son dernier mariage.

No 88,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, JEUDI, le 6 mai 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 18 mars 1909 et signé en cour ouverte le 24 mars 1909 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et pour le compte de l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No ——, borné par les rues Clouet, Montégut, Bons Enfants et Dolphine et la continuation de la rue Amour (maintenant Rempart), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par J. S. D'Hémécourt, le 24 mars 1845, déposé en l'étude de Theo. Guyol, notaire, comme plan 107 dans le livre des plans, et mesure, en mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Clouet sur 125 pieds de profondeur. Ledit lot est composé de la portion de façade des lots 54 et 56 sur un plan du dit faubourg Clouet, dressé par Lafon le 25 mai 1809 et déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sont désignées par le No 1016 rue Clouet et comprennent un joli cottage simple avec hangar dans le fond, citerne, etc, entrée pour wagons sur le côté.

Conditions de vente—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert A. Tichenor notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication

4 avril —4 11 18 25—mai 2 6

## Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 88 748—Cour Civile de District.

Succession de George John Brunner et de Mary Groto son épouse.]

JEUDI le 15 avril 1909, à midi à la Bourse, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée rendu et signé, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4, borné par les rues Chartres, Royale, Jeanne et Barthélemy, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 8 mars 1849, déposé en l'étude de E Bouny, notaire en cette ville, lequel lot forme le coin des rues Jeanne et Chartres, mesurant en mesure américaine trente-et un pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Jeanne sur une profondeur et façade à la rue Chartres de cent dix-neuf pieds quatre pouces trois lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, payer pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, et déposé 10 0/0 au moment de la vente chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

O. S. Livaudais, avocat.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

William Kuhn et als versus Julius Kuhn et als.

No 86,629—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, rendu le 8 mars et signé le 9 mars 1909, je vendrai à l'heure et l'endroit ci dessus mentionnés comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rochoblave, Conti et Gravier et l'avenue Talane, désigné par la lettre D, sur un devis ou plan par S. G. Delisle, voyer, daté du 19 avril 1893 et annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 25 mai 1895 et mesurant d'après ledit plan vingt deux (22) pieds six (6) pouces de face à la rue Rochoblave, sur quatre vingt onze (91) pieds quatre (4) pouces et une (1) ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909, payer pour l'acte de vente pardevant Ben J. Baly, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

F. T. Rohenabal, avocat.

14 mars—14 21 25—av 4 11 15

## Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**COTTAGE DOUBLE,**

**Nos 2717-19 Rue Troisième, entre Magnolia et Clara.**

Succession de Mme Christina Weber, No 87,875, Cour Civile de District, Div. D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 20 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 décembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro trois cent quatre-vingt (380) borné par les rues Douzième, Troisième, Magnolia et Clara, désigné par le No neuf sur un devis fait par H. N. W. Reynolds, député voyer de ville daté du 19 novembre 1901, annexé à un acte de vente par J. H. Heller à M. J. Farrell, passé pardevant J. J. Ward, notaire le 9 mars 1903 mesurant trente pieds de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par M. J. Farrell par achat de la "Suburban Building and Loan Association", par acte passé pardevant Harry L. Lowis, Jr, notaire, daté du 10 octobre 1903, enregistré dans le livre des transferts 190, folio 739.

Conditions—Comptant L'acte de vente pardevant J. A Woodville, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication chez

FREED & CLESI,

Encanteurs et Propriétés Foncières

838 rue Gravier.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 20


# L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

## TROIS EDITIONS DISTINCTES:

**EDITION QUOTIDIENNE,**

**EDITION HEBDOMADAIRE,**

**EDITION DU DIMANCHE.**

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

**Pour les Etats-Unis, Port Compris:**

**$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois**

**Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris**

**$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.**

EDITION HEBDOMADAIRE

**PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.**

**Pour les Etats-Unis, port compris:**

**$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois**

**Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:**

**$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.**

**Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.**

ÉDITION DU DIMANCHE.

**Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.**

**NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR**

**Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.**